

Economie & Humanisme : *Par quels canaux le Parlement européen est-il amené à s'intéresser à l'alimentation et au défi alimentaire ?*

Jean-Claude Fruteau : Le Parlement est compétent sur l'agriculture. Dès le départ, la politique agricole commune (PAC) a visé l'autosuffisance alimentaire. Depuis, l'alimentation est soumise à des standards de qualité qui prennent en compte la protection des sols, et donc l'adaptation des méthodes de production. Ces standards évoluent au rythme du niveau de vie des pays membres. Le défi alimentaire est également abordé par la politique d'aide publique au développement (2), qui vise à ce que les pays les plus pauvres puissent accéder aussi à une alimentation suffisante et de qualité. On peut mentionner également la politique de protection de l'environnement, élément essentiel de la sécurité alimentaire. Ce sont certes des politiques différentes, mais le souci du Parlement est de faire que ces politiques convergent.

E & H : *Le défi alimentaire pèse-t-il dans la définition de la PAC et dans ses mises en œuvre ?*

J.-C. F. : Compte tenu des enjeux de l'alimentation à l'échelle mondiale, le « défi alimentaire » semble une expression pertinente. Ce défi a des conséquences sur les évolutions de la PAC. Aujourd'hui, le souci est d'arriver à faire en sorte que les pays les plus pauvres puissent accéder à une alimentation saine et de qualité, ce qui demande une harmonisation avec la PAC. L'essentiel, selon moi, est que l'UE s'efforce de résister au mouvement de libéralisation des échanges mondiaux, qui risque de ne pas profiter aux pays pauvres. Ouvrir largement les frontières aux produits agricoles en provenance des PED, c'est contribuer à transformer les productions de ces pays, à dévelop-

per des monocultures, et à restructurer les cultures vivrières traditionnelles. Ce qui accroît la dépendance alimentaire. Depuis la libéralisation des échanges, les écarts se sont accrues plutôt que réduits. Il faut donc une vision différente. Ce qui n'est pas contradictoire avec la PAC qui vise l'indépendance alimentaire et une alimentation saine et de qualité pour les populations européennes. Il n'y a pas de conflit entre la détermination de l'Union pour préserver un modèle européen et la volonté d'éviter de drainer vers l'Europe des productions alimentaires au détriment de l'alimentation de la population des pays producteurs.

E & H : *Les députés européens ont-ils une réelle marge de manœuvre ? Quels obstacles rencontrent-ils ? contraintes techniques, lobbies... ?*

J.-C. F. : Le Parlement a accru son influence. Ces cinq dernières années en particulier, il a su se faire respecter dans nombre de circonstances. Ses prises de position sont croissantes, sur la question agricole comme dans le domaine des politiques de santé en Europe. Son influence, par exemple, est loin d'avoir été négligeable dans la mise en avant des problématiques de développement rural, dont l'accent porté sur des productions de qualité est un des corollaires. Les députés européens ont également prouvé leur capacité à peser sur le dossier des « allégations nutritionnelles » (3), afin d'obtenir une réglementation plus stricte, pour le bénéfice des consommateurs.

(1) Jean-Claude Fruteau est député européen (Groupe socialiste) ; il est vice-président de la Commission de l'agriculture et du développement rural, jcfruteau@europarl.eu.int

(2) Pour laquelle l'Union européenne est le premier contributeur mondial.

(3) Les inscriptions présentes sur les étiquettes des denrées alimentaires et vantant les bénéfices de ces produits en matière de santé.

DU PARLEMENT EUROPÉEN

Jean-Claude Fruteau (1)

En dehors de l'Europe, le plus tangible est la politique de développement pour laquelle le Parlement contribue à proposer des lignes directrices. Son pouvoir reste toutefois limité à ces préconisations, ne disposant pas encore de réelle capacité d'action.

Les contraintes qui existent sont principalement institutionnelles, du fait des compétences conférées ou non par les traités. Dans nombre de cas, l'action du Parlement reste encore simplement consultative, ce qui ne l'empêche pas de peser sur les décisions des États membres.

L'action des «lobbies» – à savoir les représentants des entreprises, mais aussi des collectivités locales, des syndicats ou des ONG – ne peut pas être systématiquement considérée comme un frein à l'action du Parlement ; tout dépend de la capacité des parlementaires à faire le tri dans les positions qui leur sont exposées et du courage politique de porter les réformes nécessaires.

E & H : *Comment le Parlement est-il acteur dans le domaine de la solidarité alimentaire ?*

J.-C. F. : La banque alimentaire a été largement impulsée par le Parlement. On ne peut pas admettre qu'il y ait des stocks parfois importants de produits alimentaires, alors que, hélas, des gens n'ont pas le nécessaire pour vivre décemment. Il fallait favoriser la solidarité alimentaire entre Européens. Il y aurait certes plus de solidarité à introduire, mais on se heurte à la question sociale. Si l'Europe économique et monétaire, est réalisée, l'Europe sociale reste à construire. Il y a effectivement une responsabilité partagée face au défi alimentaire. La sensibilité à la solidarité alimentaire est sans doute portée individuellement par des députés, mais il y a des progrès à faire collectivement.

En dehors de l'Europe, il est nécessaire

de revoir notre conception de ce qui est bon pour le développement des pays pauvres. Je ne crois pas à leur développement par la seule libéralisation des échanges. Je pense même qu'ils risquent de se trouver déséquilibrés, non seulement face aux puissances occidentales, mais aussi face aux pays émergents tels que l'Inde ou le Brésil.

E & H : *Sur l'alimentation, y a-t-il une proposition du groupe socialiste qui vous paraît particulièrement porteuse d'avenir ?*

J.-C. F. : Il s'agit d'une attitude plutôt que d'une proposition : le souci de définir conjointement une politique agricole et une politique de développement. Le groupe socialiste est sensible à ce que le développement de l'agriculture européenne ne se fasse pas en contradiction avec le développement des agricultures des pays pauvres. Pour nous, l'objectif de la PAC n'est pas seulement la compétitivité et l'aide aux grands secteurs de production ; les richesses du monde, en effet, doivent être partagées par tous les enfants du monde. Cela peut paraître idéaliste, mais c'est ce qui oriente notre vision de l'agriculture européenne et de l'alimentation mondiale. Nous insistons également pour que les politiques de développement soient plus autocentrées sur les pays eux-mêmes, en fonction de leurs potentialités, de leur climat, etc., en évitant qu'ils deviennent des agents d'exportation au détriment de leur propre développement et de leur autosuffisance alimentaire.

Propos recueillis par **Claude Royon**